



PSC ÉDUCATION NATIONALE

Après le vol des retraites, le gouvernement organise le racket de notre santé !

La mise en œuvre de la Protection Sociale Complémentaire (PSC) dans l'Éducation nationale franchit une nouvelle étape dans le mépris des personnels. Dans un e-mail envoyé aux personnels, le ministre annonce la création d'un "fonds d'accompagnement social" qui sera financé par une « cotisation additionnelle de 2% » prélevée sur tous les affiliés MGEN. Cette cotisation est déjà comprise dans la cotisation MGEN.

Une baisse de salaire net qui ne dit pas son nom.

Alors que le point d'indice reste bloqué et que l'inflation dépasse les 5%, le gouvernement ose nous imposer une nouvelle « taxe » de 2% sur nos cotisations MGEN. Pour le SPASEEN-FO, c'est inacceptable ! On ne finance pas l'action sociale en piquant dans la poche de ceux qui sont déjà étranglés par les fins de mois difficiles.

La solidarité à l'envers.

L'accompagnement social des agents est une obligation de l'employeur. C'est à l'État de financer ces fonds sur ses propres budgets, et non aux agents de financer leur propre solidarité ! Pendant que l'État distribue des milliards sans contrepartie aux multinationales, il demande aux personnels administratifs, techniques, médico-sociaux et enseignants de s'auto-financer leurs aides sociales. Alors que l'action sociale ministérielle et interministérielle remplit déjà, certes de manière limitée, ce rôle. Le risque : la disparition cette action sociale financée par notre employeur qui serait uniquement portée par nos cotisations mutuelles donc financée par nous-même.

Le paritarisme comme caution de l'austérité

L'annonce d'un pilotage par une "Commission paritaire" n'est qu'un écran de fumée. Le SPASEEN-FO, tout comme sa fédération la FNEC FP-FO refuse de servir de caution à une gestion de la pénurie. Gérer un fonds alimenté par le racket des collègues n'est pas le rôle d'une organisation syndicale, car c'est de l'accompagnement de la régression sociale.

MGEN : Un monopole financier sur le dos des agents

En imposant cette cotisation à tous les affiliés MGEN, le ministère verrouille un système où l'agent n'a plus le choix. Le SPASEEN-FO réaffirme son attachement à la liberté syndicale et au libre choix de sa protection sociale, sans chantage financier.

Le SPASEEN-FO revendique toujours avec sa fédération la FNEC FP-FO :

- ▶ L'abandon immédiat de cette cotisation additionnelle de 2%.
- ▶ Le financement du fonds d'accompagnement social à 100% par l'Etat employeur.
- ▶ Une véritable revalorisation du point d'indice, pas des nouvelles taxes !
- ▶ L'abandon de la PSC dans notre ministère

L'argent existe pour nos salaires et notre santé.

Nous ne voulons pas de l'adhésion obligatoire à la PSC !

Nous exigeons la dénonciation de l'accord ! Signez la pétition pour le retrait de la PSC

Rejoignez le SPASEEN FO,

le syndicat qui défend TOUS les agents, sans distinction de statut.

Libres, indépendants et déterminés : on ne lâche rien !

Pétition nationale de la FNEC FP-FO :

Non à la PSC obligatoire !

Le lien vers la pétition :

<https://www.fo-fnecfp.fr/petition-psc/>

